



**Direction générale de l'enseignement  
et de la recherche  
Mission de l'appui au pilotage  
et des affaires transversales**

**1 ter avenue de Lowendal  
75700 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de service**

**DGER/MAPAT/2015-747**

**07/09/2015**

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 27/11/2015

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 0

**Objet :** accompagnement à la prise de fonction des Ingénieurs Agriculture Environnement (IAE) affectés au 1er septembre 2015 en établissement public local d'enseignement et de formation professionnelles agricoles (EPLEFPA) sur des fonctions d'enseignement.

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF

Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole

Directeur de l'Ecole nationale de formation agronomique (ENFA)

**Résumé :** note d'information sur l'accompagnement à la prise de fonction mis en place pour les IAE affectés en EPLEFPA sur des fonctions d'enseignement.

# I L'accompagnement à la prise de fonction organisé par l'ENFA

## **1.1 - Objectifs, et modalités de formation**

L'objectif principal de ce dispositif de formation, conduit par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA), est de fournir aux Ingénieurs Agriculture Environnement (IAE) prenant des fonctions d'enseignement, les repères pédagogiques nécessaires pour étayer leur pratique enseignante :

- \* par un positionnement :
  - de début de formation : analyse des besoins individuels,
  - de fin de formation : à partir d'échanges et analyses de pratiques pour construire éventuellement un plan de formation continue,
- \* par la rencontre d'autres enseignants en formation,
- \* par la confrontation aux réalités du métier dans leur section et option : apports sur la didactique, la pédagogie et l'évaluation des apprenants,
- \* par le suivi et le conseil des formateurs de l'ENFA.

## **1.2 - Déroulement et contenus**

Chaque ingénieur bénéficie de **deux semaines consécutives** de formation à l'ENFA :

Dates et formateurs par section :

- Sciences et Techniques Agronomiques, option Productions Végétales :  
**du 5 au 16 octobre 2015** – Blanche Grynja-Bousquet /Nadia Cancian
- Sciences Economiques Sociales et Gestion, option Gestion de l'Entreprise :  
**du 16 novembre au 27 novembre 2015** – Jean-Pierre DEL CORSO

Les contenus abordés seront les suivants :

- l'analyse des référentiels de formation,
- la préparation de progressions et de leçons,
- la réalisation de séances d'enseignement (éventuellement sur des établissements de proximité),
- les démarches et outils pédagogiques,
- l'évaluation : les principes, l'évaluation formative et certificative (démarche et outils),
- les démarches pluridisciplinaires,
- la place de la formation des élèves en milieu professionnel (par exemple, suivi des stages en entreprises),
- apports sur les liens Etablissement/Territoire dans le cadre de l'exercice des cinq missions des EPLEFPA.

Au delà des deux premières semaines, les Ingénieurs Agriculture Environnement pourront solliciter par messagerie les formateurs de l'ENFA pour des conseils relatifs à leurs pratiques ou pour la recherche de ressources pédagogiques.

Par ailleurs, selon le positionnement de fin de formation, chaque ingénieur pourra compléter sa formation en s'inscrivant dans une formation proposée dans l'offre de formation continue nationale, régionale ou locale ou par un stage en milieu professionnel.

## **1.3 - Invitations et frais de déplacements**

Les convocations seront adressées aux intéressés par l'ENFA.

Les frais de déplacement seront pris en charge par l'ENFA de Toulouse sur présentation des états dûment remplis et selon les dispositions réglementaires et taux en vigueur.

#### **1.4 - Interlocuteurs**

ENFA de Toulouse 2, route de Narbonne BP 22687 — 31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

**\* Responsable de la professionnalisation des enseignants :**

**Sylvie PERGET** - tél. : 05.61.75.34.29 - mail : [sylvie.perget@educagri.fr](mailto:sylvie.perget@educagri.fr)

**\* Responsable de la gestion administrative :**

**Nadine HIRTZLIN** - tél. : 05.61.75.32.28 - mail : [nadine.hirtzlin@educagri.fr](mailto:nadine.hirtzlin@educagri.fr)

## **II Les compléments de formation ou d'accompagnement : le dispositif TUTAC**

Les Ingénieurs Agriculture Environnement peuvent suivre les formations proposées dans le dispositif TUTAC (TUTorat des Agents Contractuels). Ce dispositif comprend deux temps :

### **2.1 - Les regroupements de pairs**

Ce sont des sessions d'information d'une durée de quatre demi-journées, centrées sur les aspects transversaux du métier. Ils sont organisés au niveau régional ou inter régional par les délégués régionaux à la formation continue (DRFC) avec l'appui des services régionaux de la formation et du développement (SRFD).

Ils auront lieu, **selon les régions** en fin de semaine 41 (**entre le mercredi 07 et le vendredi 09 octobre 2015**) ou en début de semaine 42 (**entre le lundi 12 et le mercredi 14 octobre 2015**).

### **2.2 - Les regroupements disciplinaires :**

Ils sont animés par l'Inspection de l'Enseignement Agricole et sont centrés sur les aspects didactiques liés à la discipline et sur l'exercice des missions.

Ils auront lieu en semaine 48 **du mardi 24 novembre 2015 à 14h00 au jeudi 26 novembre 2015 à 16h00**.

La note de service DGER/MAPAT/2015-728 présentant le dispositif pour l'année 2015 et précisant les modalités d'inscription est parue sur BO-AGRI le 20 août 2015.

Le chef de la Mission d'appui au  
pilotage  
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER